

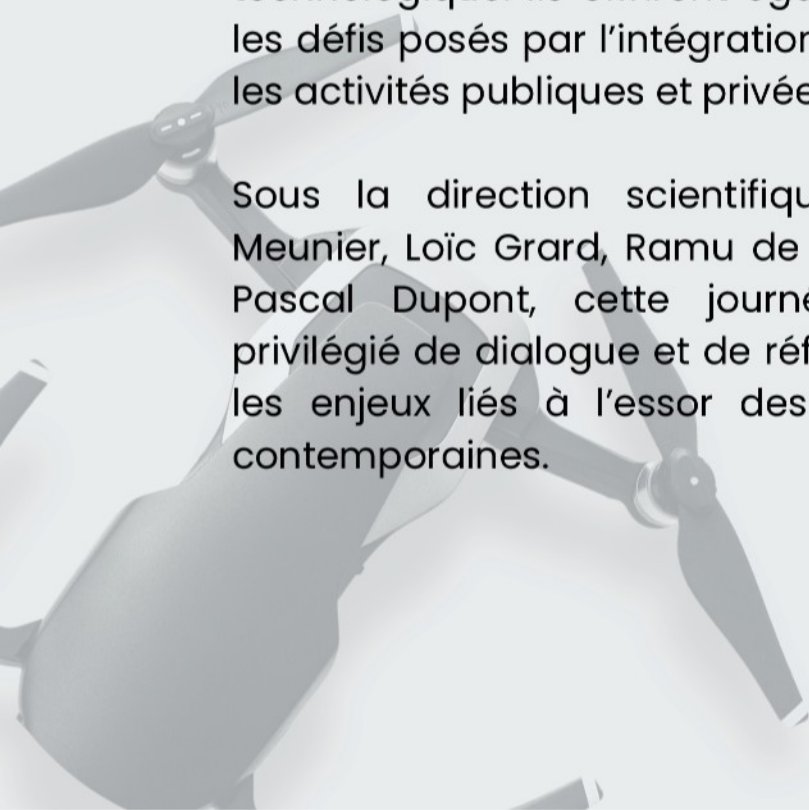
PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Le 24 juin, l'Université de Lille accueillera un colloque consacré aux usages publics et privés des drones aériens. Réunissant universitaires, juristes, représentants des administrations, militaires et professionnels du secteur, cette journée proposera une réflexion pluridisciplinaire sur les enjeux juridiques, stratégiques, économiques et sociétaux liés au développement des drones.

Organisé avec le soutien du Centre d'études stratégiques Aérospatiales (CESA), de la Revue Défense nationale et la Société française de droit aérien et spatiale (SFDAS), le colloque s'articulera autour de quatre tables rondes portant sur l'évolution des drones, leur encadrement juridique, leurs usages publics en matière de défense et de sécurité, ainsi que leurs perspectives dans les secteurs économiques et des mobilités innovantes.

Les échanges permettront notamment d'aborder les questions défense et de sécurité, de responsabilité, de protection des libertés fondamentales et d'innovation technologique. Ils offriront également un regard croisé sur les défis posés par l'intégration croissante des drones dans les activités publiques et privées.

Sous la direction scientifique des professeurs Patrick Meunier, Loïc Gard, Ramu de Bellescize, Xavier Delpéch et Pascal Dupont, cette journée constituera un espace privilégié de dialogue et de réflexion sur les opportunités et les enjeux liés à l'essor des drones dans nos sociétés contemporaines.



AU PROGRAMME

Modérateur : Ramu de BELLESCIZE, Professeur Université de Lille



DE 9H30 À 11H00

LES DRONES ET LES SCIENCES HUMAINES

- **Conception et réalisation des drones**

Jean-Luc HAU, Ingénieur au Ministère des Armées

- **Les évolutions des drones dans l'histoire aéronautique**

Jérôme de LESPINOIS (CESA), Historien de l'armée de l'air et de l'espace

- **Les enjeux éthiques liés aux drones et aux nouvelles technologies**

Dr. Marie des Neiges RUFO de CALABRE, Professeure Université de Namur

LES DRONES ET LEUR ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

- **Les drones dans la jurisprudence américaine**

Louis de CARBONNIERES, Professeur Université de Lille

- **Le droit européen des drones**

Loïc GRARD, Professeur Université de Bordeaux

- **Les sanctions administratives et pénales applicables aux drones**

Dr. Pascal DUPONT, Professeur associé Université de Lille

- **Les drones en droit allemand**

Dr. Lars HOPPE, Avocat au Barreau de Berlin



DE 11H00 À 12H30

DÉJEUNER | 12H30 - 14H30

Modératrice : Préfète Catherine de La Robertie, (ancienne rectrice d'Académie)

DRONES AÉRIENS ET PUISSANCE PUBLIQUE : DE L'USAGE DE LA FORCE AU RESPECT DE L'ORDRE PUBLIC

- **L'emploi des drones et la protection de la vie privée aux États-Unis**

Ramu de BELLESCIZE, Professeur Université de Lille

- **Drones et libertés fondamentales**

Vincent CATTOIR JONVILLE, Professeur Université de Lille

- **Drones et protection civile**

Patrick MEUNIER, Professeur Université de Lille

- **Drones et stratégie aérienne**

Colonel Matthieu RIGG (CESA)

- **L'utilisation du drone dans la lutte contre les trafics**

Cédric ORGERET, Direction des Douanes (Hauts de France)

- **La guerre des drones : les enseignements des conflits en cours**

Général (2S) Jérôme PELLISTRANDI, Rédacteur en chef Revue Défense nationale



DE 14H30 À 16H00

L'USAGE PRIVÉ DES DRONES : DU TRANSPORT À LA LOGISTIQUE

- **Drones, taxis volants et mobilités urbaines**

Maître Laurent ARCHAMBAULT - Cabinet SELENE Avocats

- **Le contrat de transport de marchandises par drones**

Xavier DELPECH, Professeur associé Université Jean Moulin Lyon 3

- **Drones et intelligence artificielle : nouveaux risques et responsabilités à l'ère de l'autonomie et de la fabrication 3D**

Maîtres Béatrice FLEURIS et Laura DUBOIS - DAC Beachcroft

- **Les drones au service des activités immobilières**

Maître Pierre LAURENT, Notaire - Arboris Scola



DE 16H00 À 17H30

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Accès : Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille 1 place Déliot à Lille

En métro : station PORTE DE DOUAI

- Depuis les stations Gare Lille Flandres ou Gare Lille Europe : 5 à 7 min de trajet en empruntant la ligne 2, direction Saint Philibert
- Pour le trajet retour : emprunter la ligne 2, direction CH Dron

En voiture :

- Depuis Paris, Bruxelles ou Gand, suivre Dunkerque A25, sortie n°2 Lille Moulins puis direction Faculté de Droit
- Depuis Londres, Calais ou Dunkerque, suivre Paris A1, sortie n°3 Lille - Wazemmes puis direction Ronchin et Faculté de Droit

Restauration CROUS (Paiement possible par Carte Bleue ou Carte Izly) :

- Brasserie La Basoche : accès par le bâtiment T (rez-de-chaussée) de 8 h à 14 h 30.
Tél : 03.74.09.13.13
- R.U. Lille-Moulins : 15 rue Massillon, 59000 LILLE de 11 h 15 à 13 h 45. Tél : 03.74.09.12.95

De nombreuses solutions de restauration rapide existent Place Déliot et Rue de Fontenoy [en retournant vers la station de Métro Porte de Douai).

Réservation de taxi :

- Taxi Lille Réservation : 06.65.76.49.29 (<http://www.taxi-lille-reservation.fr/>)
- Centrale Taxi Lille : 06.20.53.40.02 (<https://www.centrale-taxi-lille.fr/>)
- Taxis Lille : 07.60.06.61.61 (<https://www.taxislille.com/>)
- Taxi Lille Métropole : 06.62.32.49.24 (<https://taxis-lille-metropole.fr/>)

